



Professeur(e) des écoles

Contrat local – en CDD - 27h/semaine, 117h/mois

Missions

- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes de l'Éducation nationale française
- Transmettre des connaissances disciplinaires et faire acquérir les compétences
- Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves
- Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation (réunions parents/professeurs, accueil des parents sur RV si nécessaire)
- Contribuer au fonctionnement de l'établissement (conseils de classe, de cycle ...) et au travail d'équipe (équipes pédagogiques, projet d'établissement ...)

Compétences requises

- Concevoir des leçons dans le cadre d'un programme et des exercices adaptés à la classe et aux élèves
- Être capable de transmettre un savoir théorique et donner des méthodes pour l'acquérir
- Être à la fois enthousiaste et organisé dans les cours
- Être en mesure de conduire une classe en associant souplesse et fermeté
- Savoir travailler en équipe
- Bonne présentation et parfaite maîtrise de la langue française exigée

Formations et expériences

- Diplôme niveau bac + 3 minimum exigé (en rapport avec l'une des disciplines enseignées)
- Réussite aux concours de recrutement des professeurs appréciée
- Expérience de l'enseignement demandée (en maternelle et élémentaire)
- Connaissance du système éducatif et des programmes de l'Éducation nationale française exigée

Les candidats doivent **obligatoirement** saisir leur candidature avant le **02/11/2024 (avant minuit, heure de Doha)**.

Les étapes pour postuler :

1. Cliquer sur Postuler
2. Remplissez les champs
3. Télécharger un unique fichier .pdf (taille max 10 MB) intitulé « NOM Prenom.pdf », composé de tous les documents suivants :
 - Lettre de motivation en français
 - CV en français (avec photo)
 - Diplômes : une copie certifiée de votre premier diplôme post-bac, de votre relevé de notes du dernier semestre et du certificat délivré par l'établissement ayant décerné le diplôme vous seront demandés dans le cas d'un recrutement. Ils devront être



Lycée
Bonaparte

également légalisés.

- Attestations de stages, d'expériences, qualifications
- Justificatifs d'emploi, d'expériences, recommandations
- Pour les enseignants : arrêté de promotion, notations, rapports de visite/inspection, Iprof
- Passeport
- Livret de famille (si vous êtes marié et/ou avec des enfants)
- Casier judiciaire du pays d'origine

Les candidatures ne seront pas retenues dans les cas suivants :

- Le candidat ne remplit pas toutes les conditions pour postuler (listées ci-dessus),
- La candidature est reçue par l'établissement au-delà de la date limite,
- La candidature n'est pas transmise au format informatique demandé,
- La candidature est incomplète.

Seuls les candidats retenus seront contactés